

24 JUIL 2014

---00047

## COMMUNIQUE DE PRESSE

En conformité avec l'arrêté n°067/CAB/PM du 14 juin 2014 du Premier Ministre Chef du Gouvernement portant création du Comité de Concertation et de suivi du Dialogue social, et après constatation de la composition dudit Comité par décision du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,

La première session de plein droit dudit Comité, se tiendra le vendredi 25 juillet 2014 à 16 h00 à la salle de conférence du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.



*Grégoire OWONA*